

Conseil Municipal du 30 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre à dix-huit heures, le Conseil municipal d'Aime-la-Plagne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Corine Maironi-Gonthier, Maire.

Conseillers en exercice : 29

Présents : 24

Votants : 27

Présents : Georges Bouty - Bernadette Chamoussin - Hervé Chenu – Jean-Sylvain Costerg - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Marie Martinod - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier - Marie-Pierre Rebrassé - Laetitia Rigonnet - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Pascal Valentin - Amélie Viallet - Xavier Urbain

Excusés : Azélie Chenu (pouvoir à Marie-Pierre Rebrassé) - Camille Dutilly (pouvoir à Anthony Destaing) - Robert Traissard (pouvoir à Jacques Duc)

Absents : Franck Chenal - Charley Mingeon

Secrétaire de séance : Anthony Destaing

Date de convocation : 24 novembre 2023

Date de publication : 07 décembre 2023

Délibération n°2023-119 – Renouvellement de la convention avec la SNCF pour l'ouverture saisonnière de la gare

Madame le Maire rappelle que la gare ferroviaire d'Aime-la-Plagne, qui connaît une activité saisonnière importante, n'est ouverte en saison hivernale, depuis l'hiver 2017/2018, que quatre jours par semaine par du personnel SNCF, et fermée au public le reste de l'année. Afin d'améliorer le confort d'attente des voyageurs, la commune d'Aime-la-Plagne a souhaité une ouverture de la salle d'attente 7 jours sur 7 de mi-décembre à fin avril, période d'ouverture de la station de La Plagne.

La position de la SNCF étant de ne pas mettre les moyens humains les mardis/mercredis/jeudis, il est proposé que la commune d'Aime-la-Plagne renouvelle la convention passée les années précédentes pour assurer l'ouverture et la fermeture de la gare du mardi au jeudi, en faisant appel à du personnel communal (personnel de la Police Municipale) sur leurs horaires de travail (ouverture à 9h / fermeture à 17h15), afin de permettre aux voyageurs d'avoir accès au hall de la gare et aux toilettes publiques, sans générer de coûts supplémentaires pour la collectivité.

Madame le Maire propose d'approuver la convention bilatérale avec la SNCF pour l'ouverture et la fermeture de la gare d'Aime-la-Plagne.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la convention bilatérale avec la SNCF pour l'ouverture et la fermeture de la gare d'Aime-la-Plagne durant la saison d'hiver 2023/2024.

AINSI DÉLIBÉRÉ

Le Maire,

Corine Maironi-Gonthier



Le secrétaire de séance,

Anthony Destaing